

foire d'Angers

21 au 25
avril 2022

VOTRE GUIDE PRATIQUE

Informations
pratiques,
techniques
et logistiques

Retrouvez tous les bons de commande dans votre
Espace Expositant

www.foire-angers.com



MÉMENTO

Le planning de la manifestation

-  Période montage / du vendredi 15 au mercredi 20 avril
-  Ouverture de la Foire d'Angers / du jeudi 21 au lundi 25 avril
Accès portails 3 et 5 de 8h à 20h pour les exposants / Entrées 1 - 2 et 4 pour les visiteurs
-  Ouverture du Commissariat Général / du mardi 19 au lundi 25 avril
-  Période de démontage / lundi 25 et mardi 26 avril



V 15	S 16	D 17	L 18	M 19	ME 20	J 21	V 22	S 23	D 24	L 25	M 26
8h - 18h			FERIE	8h - 20h	8h-24h	10h-19h30				10h-18h	
				14h-18h	8h30-12h30 13h30-20h	8h 19h30	9h30 - 19h30			9h30-18h	
										18h-24h	8h-19h

Vos contacts administratifs

Isabelle TAILLANDIER : 02 41 93 40 55
Valérie RAYER : 02 41 93 40 53

Vos contacts commerciaux

- Malory DIETRICH : 02 41 93 62 78
- Ludivine MOUSSEAU : 02 41 93 40 35
- Jessica LIBAULT : 02 41 93 40 48
- Yves DÉRÉDEC : 02 41 93 40 46
- François BIZARD : 02 41 93 40 41

 prenom.nom@destination-angers.com

Approvisionnement de stand

Entre 8h et 9h30.
Pass voiture obligatoire sur demande au Commissariat Général, à laisser apparent dans votre véhicule.
Aucun véhicule dans l'enceinte du Parc des Expositions après 9h30.



Animaux

Dans un souci d'hygiène et de respect des personnes et des installations, les chiens sont interdits.

Gardiennage de nuit

Du mardi 19 avril à 18h au mardi 26 avril à 18h

Commission de sécurité - incendie

Visite de la Commission de Sécurité : mercredi 20 avril

Chargé de Sécurité :
M. Bruno BEUNEUX - 06 79 21 89 71



Distributeur de billet

Un distributeur Crédit Mutuel est installé à l'entrée du Parking Officiel près de l'entrée n°2, à l'extérieur des grilles.

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS	Horaires d'ouverture au public	P.4
	Accès au Parc des Expositions	P.4
	L'équipe de la Foire d'Angers	P.5
	Planning de la manifestation	P.6
	E-Badge montage-démontage & Exposant	P.6
	Parkings exposant	P.7
	Accueil au Commissariat Général	P.7
Plan du salon	P.8 et 9	
VOTRE STAND	Equipement général	P.11
	Electricité - Elingage	P.11
	FICHES STAND :	
	Air Libre	P.12
	Gastronomie	P.13
	Restaurants	P.14
	Tourisme et Loisirs / Services à la personne / Shopping	P.15
	Automobiles	P.16
	Ameublement - Habitat	P.17
INSTALLATION	Horaires Montage	P.19
	Les accès aux portails	P.19
	Livraison de marchandises - Levage manutention	P.20
	Approvisionnement de votre stand	P.20
	Gestion des déchets - Nettoyage	P.21
	Liste des prestataires	P.22-23
RÈGLEMENTATION	Règles principales de sécurité et d'hygiène	P.25
	Sécurité - Gardiennage	P.26
	Documents de sécurité incendie à fournir	
BON POUR COMMANDE	Bon de commande complémentaire	P.29
	Compteur électrique - croquis de positionnement	P.30
	Elingues & Accroches - demande d'autorisation	P.31
	Branchement d'eau - croquis de positionnement	P.32
	CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE	P.33

HORAIRES D'OUVERTURE ACCÈS AU PARC DES EXPOSITIONS



Horaires d'ouverture

VISITEURS Du jeudi 21 au lundi 25 avril 2022
Tous les jours de 10h à 19h30
Fermeture lundi 25 avril à 18h

EXPOSANTS Tous les jours à partir de 8h
Accès par les portails 3 et 5

Accès au Parc des Expositions d'Angers

ROUTE :
Accès direct via les autoroutes :
A11 (Nantes - Le Mans - Paris) - sortie 14
A85 (Tours - Saumur)
A87 (Cholet - Niort - Poitiers) - sortie 15

GPS :
Parc Expositions :
Commune de St Sylvain d'Anjou



TAXI :
Allo Anjou Taxi. Tél. 02 41 87 65 00

BUS / IRIGO ANGERS
Prendre la ligne N°2,
direction Verrières-en-Anjou
descendre à l'arrêt Parc des Expositions

VEHICULE EN LOCATION
AVIS, Gare d'Angers
Tél. 0 820 61 16 82

TRAIN :
Par TGV (1h30 de Paris).
Renseignements, horaires au 3635

AVION :
Aéroport NANTES ATLANTIQUE
à 1 heure par l'autoroute
Renseignements et réservation au 09 69 36 54

Aéroport ANGERS LOIRE AEROPORT
Tél. 02 41 33 50 20

Pour vos covoiturages, inscrivez-vous sur ouestgo.fr !



Directeur Général
M. Thierry GINTRAND

Adjointe au Directeur Général
Directrice du Parc des Expositions et du pôle événements propriétaires
Mme Anne BOUSSION



L'ÉQUIPE DE LA FOIRE D'ANGERS



→ prénom.nom@destination-angers.com

Accueil de l'Administration du Parc	02 41 93 40 40
Accueil du Commissariat Général (Montage - Pendant salon)	02 41 93 40 30

RESPONSABLE PROJET : Evelyne LORIDO	02 41 93 40 40
RESPONSABLE DES OPERATIONS & INFRASTRUCTURES : Maria POINEL	
RESPONSABLE ADMINISTRATION DES VENTES : Aurélie MICHAUD	

SERVICE COMMERCIAL

Yves DÉRÉDEC Ameublement, Shopping, Autos Motos Cycles & Camping-cars, Stands extérieurs, Loisirs Créatifs	02 41 93 40 46
Ludivine MOUSSEAU Immobilier, Services à la personne, Tourisme & Loisirs	02 41 93 40 35
Malory DIETRICH Habitat et Jardin (stands intérieurs)	02 41 93 62 78
Jessica LIBAULT Vins et Gastronomie, Seconde Main	02 41 93 40 48
François BIZARD Marché aux plantes	02 41 93 40 41

SERVICE ADMINISTRATIF (E-badges, invitations, facturation ...)

Isabelle TAILLANDIER	02 41 93 40 55
Valérie RAYER	02 41 93 40 53

PLANNING DE LA MANIFESTATION



-  Période montage / du vendredi 15 au mercredi 20 avril
-  Ouverture de la Foire d'Angers / du jeudi 21 au lundi 25 avril
Accès portails 3 et 5 de 8h à 20h pour les exposants / Entrées 1 - 2 et 4 pour les visiteurs
-  Ouverture du Commissariat Général / du mardi 19 au lundi 25 avril
-  Période de démontage / lundi 25 et mardi 26 avril

V 15	S 16	D 17	L 18	M 19	ME 20	J 21	V 22	S 23	D 24	L 25	M 26
8h - 18h			FERIE	8h - 20h	8h-24h	10h-19h30				10h-18h	
				14h-18h	8h30-12h30 13h30-20h	8h 19h30	9h30 - 19h30			9h30-18h	
										18h-24h	8h-19h

BADGES

Nouvelle procédure

→ **E-BADGES**

Chaque personne présente sur le site (exposants, prestataires de services, monteurs de stands,...) devra être munie de **son e-badge** (plus de badge papier) pour entrer sur le site que ce soit avant, pendant ou après la manifestation (un par personne).

E-badge montage - démontage

A partir du vendredi 15 avril, **seules les personnes badgées auront accès au Salon. Les e-badges montage / démontage sont gratuits. Vous pourrez les commander lors de votre inscription**

E-badge exposant

Vous disposez d'e-badges que vous devez pouvoir présenter en permanence pendant toute la durée de la Foire d'Angers. **Les 10 premiers e-badges exposants sont gratuits.** Vous pourrez effectuer une demande complémentaire (5 € l'e-badge exposant complémentaire) auprès du service exposant : isabelle.taillandier@destination-angers ou valerie.rayer@destination-angers

Les e-badges ne vous seront transmis qu'après règlement du solde de votre stand. **Afin d'éviter les files d'attente au Commissariat Général, nous vous conseillons vivement de régler le solde avant votre arrivée au Parc des Expositions.**

Parkings Exposants

L'accès aux parkings de la Foire d'Angers est gratuit sur présentation de votre ebadge exposant. Vous pourrez stationner sur les parkings exposants, et visiteurs :

P1 - P2 - P4 - P5

Un **parking officiel** est spécialement réservé aux officiels, à l'organisation, aux journalistes et aux personnes handicapées près de l'entrée n°2.



Emplacement Camping Car :

Aucun emplacement camping-car n'est adapté.

En aucun cas, vous ne serez autorisé à dormir dans l'enceinte du Parc des Expositions.

Commissariat Général



Pour joindre le Commissariat Général : 02 41 93 40 30
du mardi 19 avril à 14h au lundi 25 avril à 18h

Toute l'équipe de la Foire d'Angers se tiendra à votre disposition au Commissariat Général, situé dans le Grand Palais, sous le restaurant.

Présentez-vous dès votre arrivée pour :

- pour toute demande d'intervention (eau, électricité, spots, nettoyage, mobilier, ...)
- pour toute demande de laissez-passer pour l'approvisionnement de votre stand,
- pour toute commande complémentaire (invitations, ebadges exposants...).

Toute commande passée sur place devra obligatoirement être accompagnée du règlement.

➔ **INVITATIONS** : avec votre inscription, vous avez automatiquement 100 invitations gratuites et/ou 100 e.invitations. Vous avez la possibilité de commander des invitations complémentaires via le bon de commande p.29.

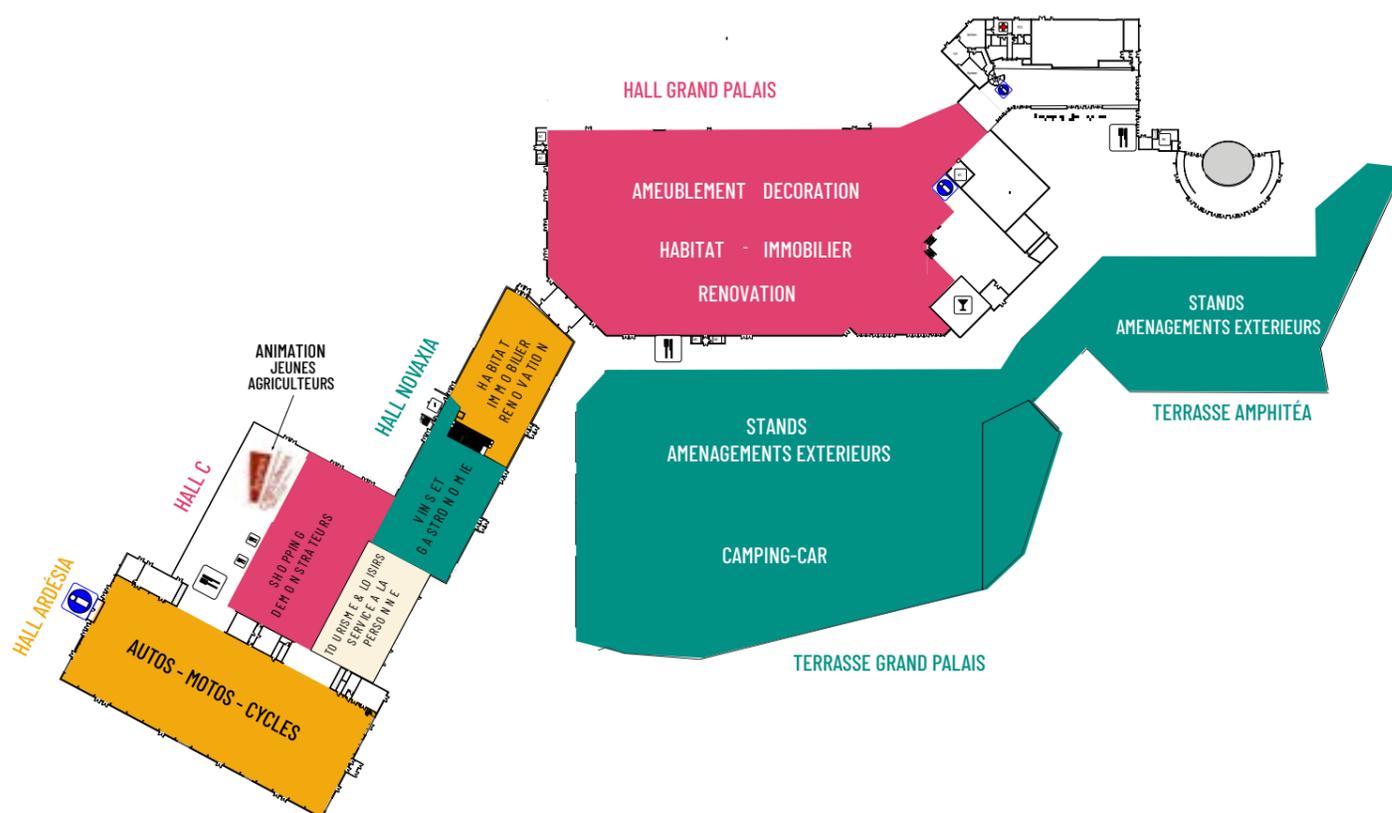
PLAN GÉNÉRAL DU PARC DES EXPOSITIONS D'ANGERS



PLAN GÉNÉRAL DE LA FOIRE

VOTRE STAND

LES SECTEURS ET ANIMATIONS



Équipement Général

Vous disposez librement de l'emplacement que vous avez loué, tant en ce qui concerne la disposition du matériel exposé que des éléments de décoration annexes. Dans le souci de conserver l'unité et la tenue de la manifestation, nous vous demandons cependant de ne pas dépasser les limites de l'espace qui vous est attribué et de **nous consulter pour toute installation excédant une hauteur de 3 mètres**.

D'autre part, et pour répondre aux mêmes préoccupations de cohérence, nous vous remercions de ne démonter ni modifier les éléments que nous avons mis en place, tels que bandeaux, enseigne ou moquette. Le cas échéant, en faire la demande au Commissariat Général. Nous vous demandons également de veiller à ce que vos **collaborateurs soient présents sur votre stand dès l'ouverture de la Foire d'Angers et jusqu'à l'heure de fermeture**.

L'équipement et l'aménagement des stands ont été réalisés par le Parc des Expositions d'Angers. N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Toute dégradation aux installations mises à la disposition de l'exposant lui sera facturée au prix de la réparation et son exclusion de toutes manifestations ultérieures pourra être prononcée.

Retrouvez les fiches explicatives correspondant à chaque secteur d'activité (pages 12 à 17).

Électricité

Pour les exposants ayant demandé des branchements électriques, les stands sont équipés d'un tableau comportant deux prises de courant et un disjoncteur différentiel de protection **placé d'une manière générale dans l'angle au fond du stand à 2,30 m de hauteur**.

La puissance disponible est celle que vous avez souscrite en remplissant votre demande d'admission. Si vous avez besoin d'électricité et que vous n'avez encore rien souscrit, reportez-vous au [bon de commande ci-joint](#) (p.29).

Si vous souhaitez un emplacement spécifique pour votre compteur, merci de nous indiquer explicitement votre souhait à l'aide du croquis (p. 30), à nous retourner avant le 31 mars. Merci de nous préciser si vous avez besoin d'une sortie P17 mono ou tri. Il est strictement interdit de modifier par vous-même l'emplacement du compteur.

Nous nous réservons le droit de vous facturer un coût de changement d'emplacement de compteur en cas de non précision préalable de l'emplacement souhaité sur votre stand.

Il appartient à l'exposant de vérifier la puissance du compteur avant utilisation. Destination Angers ne peut être porté responsable en cas de détérioration de matériel.

Elingage à la charpente des halls

Avant toute opération d'accroche, vous devrez obtenir l'autorisation du Parc des Expositions.



Aucune accroche possible dans le Hall C. Sans accord de notre part, votre prestataire n'est pas autorisé à élinguer sur nos structures.

Le poids total suspendu, le type d'accroche et leur nombre devront être clairement indiqués, ainsi que l'entreprise chargée d'effectuer ces accroches. [Merci de nous retourner le document p.31.](#)

VOTRE STAND

Vous exposez dans la section : → AIR LIBRE

→ AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

LIEU D'EXPOSITION :

TERRASSE AMPHITÉA : Portail d'accès n°1

TERRASSE GRAND PALAIS : Portail d'accès n°3

TERRASSE LE MAIL (Automobiles) : Portail d'accès n°4

INSTALLATION DE GARDENS - TENTES

En cas d'installation de jardins ou de tentes, vous devez demander à votre prestataire de reboucher les trous qui ont servi à ancrer la structure.

En cas de non rebouchage, il vous sera facturé 3 € HT par trou.

PISCINES | SPA

Etant donné les restrictions concernant l'utilisation de l'eau, **nous avons décidé de ne plus autoriser le remplissage des piscines et des SPA au-delà de 30 cm.**

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cette consigne, qui encourage la prise en compte de l'environnement dans nos pratiques quotidiennes.

EVACUATION DES DÉCHETS

VOUS DEVEZ PRÉVOIR L'ÉVACUATION DE L'HERBE, SABLE OU COPEAUX DE BOIS UTILISÉS POUR LA DÉCORATION DE VOTRE STAND

DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

VOTRE STAND

Vous exposez dans la section : → GASTRONOMIE

LIEU D'EXPOSITION :

NOVAXIA Haut

Portail d'accès n°3 ou n°5

MOQUETTE DE STAND : Noire

MOQUETTE ALLEE : Rouge Cardinal

CLOISONS DE FOND ET DE SEPARATION ENTRE LES STANDS

Couleur de cloisons : GRIS

Hauteur : 2,30 m - longueur : 3 m

Peinture et tapisserie collée interdites, possibilités d'agrafage

Boulonnage, vissage et grosses pointes : INTERDIT

ENSEIGNE

Double face fournie et posée par nos soins, perpendiculairement au stand, fond blanc, lettres noires

COMPTEUR ELECTRIQUE

Positionnement / hauteur 2,30 m. Compteur de 2 kw inclus dans la prestation du stand

BANDEAU - OSSATURE

Bandeau bombé : ossature en aluminium laqué gris anthracite

Ce bandeau doit rester neutre - Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc...

LAISSEZ-PASSER, distribué par le gardiennage
(réservé à la section gastronomie)
Un seul laissez-passer par exposant (Accès portail 5)
Stationnement en terrasse Novaxia

DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

VOTRE STAND

Vous exposez dans la section : → RESTAURANTS

LIEU D'EXPOSITION :

- **HALL C** - portail d'accès n°4
- **NOVAXIA** - portail d'accès n°3 et n°5
- **GRAND PALAIS** - portail d'accès n°5
- **TERRASSE Grand Palais** - portail d'accès n°3
- **ARDÉSIA** - portail n°4

CUISINES

Les cuisines sont installées avec des cloisons de type traditionnelle
Cloison contre plaqué, épaisseur 35 mm
Hauteur : 2,30 m - longueur : 3 m
Non recouverte de tissu

Il est impératif de nous envoyer le plan côté de votre cuisine pour le 31 mars avec :

- les cloisons
- l'emplacement du compteur électrique
- l'emplacement du point d'eau

Toute modification du plan au moment du montage sera facturée.

Nous vous rappelons que nous installons une arrivée et une évacuation d'eau mais que nous n'effectuons pas les raccordements machines sauf sur commande.

POINT D'EAU & ÉLECTRICITÉ

Nous vous remercions de positionner sur un plan vos besoins exacts en électricité et en eau.
Pour les points d'eau, vous reporter sur le document annexe page 37

TISSU : couleur gris - classé M1 - sera agrafé côté salle

MOQUETTE STAND : Noire

DESCRIPTIF COMPTEURS RESTAURANTS

Vous disposerez d'une sortie P17 en 32 et de trois sorties 16A mono
Vous devrez équiper vos armoires électriques d'une sortie P17 en 32

AUCUN BRANCHEMENT EN EPANOUI NE SERA FAIT

LAISSEZ-PASSER

Afin de pouvoir assurer un approvisionnement régulier de votre restaurant ou stand, **vous devrez disposer d'un laissez-passer (2 maximum).**

Notre société de gardiennage passera sur votre stand et vous remettra ce document sur présentation de la carte grise du véhicule concerné



DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

VOTRE STAND

Vous exposez dans la section : → TOURISME & LOISIRS
→ SERVICES A LA PERSONNE
→ SHOPPING

LIEU D'EXPOSITION :

HALL C

Portail d'accès n°3

MOQUETTE D'ALLEE : citrouille

MOQUETTE DE STAND : noire

CLOISONS DE FOND ET DE SEPARATION ENTRE LES STANDS

Couleur de cloisons : GRIS
Hauteur : 2,30 m - longueur : 3 m
Peinture et tapisserie collée interdites, possibilités d'agrafage
Boulonnage, vissage et grosses pointes : INTERDIT

BANDEAU - OSSATURE

Bandeau bombé : ossature en aluminium laqué gris anthracite
Ce bandeau doit rester neutre - Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc...

ENSEIGNE

Double face fournie et posée par nos soins, perpendiculairement au stand, fond blanc, lettres noires

COMPTEUR ELECTRIQUE

Positionnement / hauteur 2,30 . Un compteur de 2 kws est inclus dans le stand

SPOTS : uniquement pour les stands avec bandeaux

Possibilité de location d'un rail de 3 spots au coût de 63 € HT l'unité - Bon de commande ci-joint (p.32)
Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand



DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

Vous exposez dans la section : ➔ **AUTOMOBILES**

LIEU D'EXPOSITION : **ARDESIA**
Portail d'accès n°4

PAS DE MOQUETTE D'ALLEE

MOQUETTE DE STAND : pas de moquette

PAS DE CLOISONS, PAS DE BANDEAU, PAS D'ENSEIGNE

COMPTEUR ELECTRIQUE : selon votre commande

DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

Vous exposez dans la section : ➔ **AMEUBLEMENT - HABITAT**

Lieu d'exposition et section	Couleur de moquette		Accès au Parc par le Portail :
	Stand	Allée	
Grand Palais : Ameublement	Au choix : - fournie par vos soins ou sur commande auprès du Parc	Noire	3 ou 5
Grand Palais : Habitat	Selon votre commande	Pas de moquette	3 ou 5
Novaxia Bas : Habitat		Bleu Atoll	3 ou 5

STAND EQUIPÉ

CLOISONS DE FOND ET DE SEPARATION ENTRE LES STANDS :

Couleur de cloisons : GRIS
Hauteur : 2,30 m - longueur : 3 m
Peinture et tapisserie collée interdites, possibilités d'agrafage
Boulonnage, vissage et grosses pointes : INTERDIT

BANDEAU - OSSATURE :

Bandeau bombé : ossature en aluminium laqué gris anthracite
Ce bandeau doit rester neutre - Interdiction de poser ou de coller quoi que ce soit : textes, sigles, etc...

ENSEIGNE :

Double face fournie et posée par nos soins, perpendiculairement au stand, fond blanc, lettres noires

COMPTEUR ÉLECTRIQUE :

Positionnement / hauteur 2,30 m - Commande complémentaire

SPOTS :

Possibilité de location d'un rail de 3 spots au coût de 63 € HT l'unité - Bon de commande ci-joint Un rail pré-électrifié sera installé sur le bandeau de l'allée principale de votre stand



STAND NU

Sans bandeau - sans moquette - pas d'électricité - pas d'enseigne - pas de cloisons

➔ Si vous posez vous-même votre moquette, veillez à utiliser un double face de bonne qualité. Nous nous réservons le droit de facturer un coût de nettoyage à 5 €/m² si les équipes de nettoyage doivent se charger de retirer votre double face.

DÉMONTAGE

A défaut, l'Organisation du salon fera démonter par ses services aux frais, risques et périls de l'exposant, les stands ou matériels non évacués à cette date.

Le jour de fermeture de la Foire, et pour des raisons de sécurité, les portails ne seront pas ouverts avant 18h30.

INSTALLATION

Les **E-badges Montage - Démontage** sont obligatoires pendant cette période.
A partir du vendredi 15 avril, seules les personnes badgées auront accès au Salon.

Si vous souhaitez en commander plus que le nombre indiqué sur votre facture et/ou récapitulatif de commande, merci de vous reporter au [bon de commande p.29](#) (ces ebadges sont gratuits).

Ces badges n'auront aucune validité pendant la manifestation.

INSTALLATION		
Vendredi 15 avril	Mardi 19 avril	Mercredi 20 avril
8h - 18h	8h - 20h	8h - 24h Entrée possible jusqu'à 21h
Portails 1 -3-4 et 5		
Véhicules interdits dans tous les halls (dernière entrée 1 heure avant la fermeture des portails)		

Les accès aux portails

L'accès aux bâtiments pour les véhicules est réglementé. Il est obligatoire pour vous d'utiliser l'accès correspondant à votre emplacement (voir [plan d'accès du Parc des Expositions](#), page 9).



INSTALLATION



A PARTIR DU MARDI 19 AVRIL	
Vous exposez dans :	Utilisez les portails :
GRAND PALAIS	3 ou 5 (fond Grand Palais)
NOVAXIA bas	3 - 5
NOVAXIA haut	3 - 5
TERRASSE Amphitéa	1
TERRASSE Grand Palais	3
ARDESIA	3 - 4
HALL C	3 - 4 - 5

Pendant la Foire d'Angers

Pendant la manifestation, l'accès piéton se fera par le **portail 5, de 8h à 20h**

Livraison de marchandises

La Foire d'Angers sera gardée à partir du mardi 19 avril. Aucune marchandise ne devra être livrée auparavant.

En cas de livraison de marchandises pour votre stand par un transporteur, vous devez être présent sur le stand à l'arrivée des marchandises afin d'en prendre livraison. Dans le cas contraire, la marchandise sera déposée librement sur votre stand sans contrôle de notre part.

La Foire d'Angers et l'assureur n'assument aucune responsabilité pour les avaries, vols, dommages, etc... survenus aux marchandises, matériaux, équipements, personnes, pendant la durée de l'installation, du déménagement et du transport.

ADRESSE DE LIVRAISON :

PARC DES EXPOSITIONS - FOIRE D'ANGERS

Route de Paris - 49044 ANGERS CEDEX 01



Hall + n° stand

Nom et n° de portable de l'expéditeur :

Préciser la date et l'heure de votre présence à votre transporteur pour réceptionner la marchandise.

Approvisionnement de votre stand

Laissez-passer pendant la Foire

UN PASS-VOITURE EST OBLIGATOIRE pour entrer dans l'enceinte du Parc des Expositions tous les matins entre 8h et 9h30, dès le matin de l'ouverture de la Foire (fin d'installation), et pour le réapprovisionnement de votre stand pendant la Foire d'Angers.

Ce document vous sera remis sur demande au Commissariat Général sur présentation de la carte grise du véhicule concerné. Il devra ensuite être laissé apparent dans votre véhicule.

Le véhicule devra être ressorti de l'enceinte du Parc des Expositions avant 9h30.

Levage - manutention

Pour tout problème de levage, manutention, stockage containers etc...

Contacter :

- LOIRE MAINE MANUTENTION
location **sans chauffeur**
Tél : 02 41 34 73 33 | location@lmm49.com

Si besoin de caristes : faire appel à une agence intérimaire

Toute personne utilisant un chariot élévateur doit être détentrice du permis CACES.
N'oubliez pas de faire aussi votre réservation pour le démontage.



Les équipes du Parc des Expositions n'effectuent aucun déchargement et rechargement

Gestion des déchets

IMPORTANT ! Consignes pour le tri et l'évacuation des déchets.

Afin de limiter de manière la plus optimale possible l'impact environnemental du salon, et dans le cadre d'une démarche globale Développement durable, Destination Angers veille à atteindre de nouveaux objectifs en terme d'Unités de Tri et de Valorisation sur site.

PENDANT LE MONTAGE ET DEMONTAGE

Deux unités de tri et de valorisation des déchets seront mises en place pour favoriser le tri et améliorer ainsi de manière significative le pourcentage de déchets recyclés dans le tonnage global de la manifestation :

- sur le côté du Grand Palais (à l'arrière)
- derrière Novaxia (Portail 5)

Aucun autre container ne sera installé sur le site.

Vous serez accueilli dans chaque unité de tri par une personne en charge de faciliter le bon tri. Un document récapitulatif et un plan d'implantation des unités de tri vous seront remis lors de votre arrivée au Parc des Expositions.

PENDANT LA FOIRE

A la fermeture de la Foire, chaque soir, nous vous demandons de poser dans les allées vos déchets de la journée en séparant les bouteilles du reste des déchets.

5 catégories de tri :

- Carton
- Verre
- Ferraille, bois
- Film plastique
- Matières non valorisables

(déchets ménagers et autres déchets non valorisables).

Nettoyage

Nous assurons le nettoyage et l'entretien des allées et des parties communes en dehors des heures d'ouverture de la Foire d'Angers.

Si vous ne souhaitez pas procéder vous-même au nettoyage de votre stand, nous pouvons vous proposer cette prestation au coût de 5 € HT le m² pour la durée de la Foire. (Cf. [bon de commande page 29](#)).

Par ailleurs, il est mis en place un programme de gestion des déchets. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir suivre au mieux les consignes qui vous seront remises pour le montage, le démontage, et le déroulement de la Foire.

Merci à l'avance de votre collaboration.

LISTE DES PRESTATAIRES



■ ACCROCHES | SIGNALÉTIQUE | BANDEROLES - Prestataires proposés par le Salon

MASA DIFFUSION | Arnaud MASA | 06 07 28 51 75 | arnaud@masadiffusion.fr

SCENGO | Eric GOHIER | 06 50 69 22 54 | eric.gohier@scengo.fr

■ CONCEPTION DE STANDS - Prestataire référencé par Destination Angers / Parc Expo

GL EVENTS | Agnès MAHÉ | 02 40 34 78 84 | agnes.mahe@glevents.com

■ DÉCORATION FLORALE - Prestataires proposés par le Salon

PLANTES JARDINIÈRES

FLOR'ATLANTIC | Hervé PLOUX | 06 80 02 25 99 | helene.campagne@gmail.com

AG-CREATION | Arnaud GUIMBRETIERE | 06 23 14 67 80 | info@ag-creation.fr

FLEURS COUPÉES

NATURE ACIDULÉE | Audrey BARRAUD | 06 61 70 91 50 - 02 41 47 81 31 | natureacidulee@orange.fr

■ ÉCLAIRAGES SPÉCIFIQUES DE STAND & MATÉRIELS VIDÉO - Prestataires référencés par Destination Angers / Parc Expo

ALIVE EVENTS | Jean-Philippe ULLY | 06 61 68 16 72 | jp.ully@alive-events.fr

SCENGO | Eric GOHIER | 06 50 69 22 54 | eric.gohier@scengo.fr

■ IGNIFUGATION - Prestataire proposé par le Salon

PROTEC'FLAM | 02 40 34 35 83

■ MANUTENTION - Prestataires proposés par le Salon

LOIRE MAINE MANUTENTION (sans chauffeur) | 02 41 34 73 33 | location@lmm49.com

■ MOBILIER - Prestataire proposé par le Salon

AMEXPO | 02 51 12 90 77 | contact@amexpo.fr

■ PERSONNEL INTÉRIMAIRE - Prestataire proposé par le Salon

MORGAN SERVICES | 02 41 24 07 18 | angers-doutre@morgan-services.fr

■ PERSONNEL HÔTES / HÔTESSES - Prestataires référencés par Destination Angers / Parc Expo

TRINITY | Anne-Caroline POUDAT | 02 40 14 31 76 | courriertrinity@yahoo.fr

CITYONE (Agence de Nantes) | Charlotte ROUSSEAU | 06 14 24 85 37 | charlotte.rousseau@cityone.fr

LISTE DES PRESTATAIRES



■ PHOTOGRAPHE - Prestataire proposé par le Salon

MARC CHEVALIER | 06 86 76 16 46 | chevaliermarco@hotmail.fr

■ PLOMBERIE - Prestataire proposé par le Salon

AXIMA | 02 41 49 43 15

■ RÉSERVE - Prestataire référencé par Destination Angers / Parc Expo

GL EVENTS | Agnès MAHÉ | 02 40 34 78 84 | agnes.mahe@glevents.com

■ SIGNALÉTIQUE - Prestataires proposés par le Salon

ART DIVA | Didier DUIGOU | 02 41 69 95 97 | contact@art-diva.net

SIGNATURE | Julien RETIF | 02 41 60 20 00 | j.retif@signature-pub.com

LA SIGNALÉTIQUE DÉCORATIVE | 02 41 80 08 25 | contact@lsdpub.fr

■ TRANSPORT RAPIDE / COURSIER - Prestataire proposé par le Salon

LIBELLULE COURSES | 07 85 22 96 68 | libellulecourses@hotmail.com

Rappels des principales règles de sécurité et d'hygiène

Port du badge montage et démontage : obligatoire pour accéder au Salon

Port des équipements de protection individuelle :

- **Chaussures de Sécurité** : Il est rappelé que le port des chaussures de sécurité (coquilles + semelle anti-perforation) est obligatoire pour toutes personnes pénétrant sur le site du salon pendant les périodes de montage et démontage.
- **Casque** : Le port du casque est obligatoire pour tous les nacellistes, tous les salariés en situation de travaux superposés et toute tâche présentant un risque.
- **Gants, lunettes de protection** pour les tâches à risques particuliers



Le levage et le transport de personnel ne peuvent être fait qu'avec des moyens spécifiquement conçus à cet effet

Documents obligatoires à présenter sur le site

- Fiche de visite périodique de l'engin à jour (moins de 6 mois)
- C.A.C.E.S (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité)
- Autorisation de conduite sur site de l'employeur
- Certificat médical d'aptitude à jour



Travail en hauteur : il est obligatoire de toujours utiliser des moyens assurant une protection collective. Les échelles ne doivent pas être utilisées en poste de travail.

Les outillages électriques ou électroportatifs doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières pour pouvoir être utilisés à l'intérieur des halls.

Interdiction de fumer dans les halls : au montage – démontage et pendant la Foire.

Respecter les allées de circulation : elles doivent rester libres et circulantes pour les secours et les engins de manutention.

Assurer en permanence le nettoyage et l'entretien de son stand et de sa zone périphérique.

Système d'aspiration : les outillages électriques, fixes ou électroportatifs pour être acceptés dans le hall, doivent être munis d'un système d'aspiration ou de récupération des poussières.



REGLEMENTATION

REGLEMENTATION

Comme toutes les manifestations similaires, la Foire d'Angers, et ses exposants, sont tenus de respecter les dispositions de l'arrêté du 23 mars 1965 modifié, du décret N° 731007 du 31 Octobre 1973 et de l'arrêté du 18 Novembre 1987, relatifs à la protection des risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

En conséquence, nous vous demandons instamment de proscrire l'emploi du polystyrène expansé, de ne remplacer, sous aucun prétexte, les tissus que nous avons utilisés pour la décoration générale et qui correspondent aux normes de sécurité requises.

Ci-joint, le dossier technique de sécurité (vous le trouverez aussi sur notre site)

Gardiennage

L'organisation de la Foire d'Angers se charge de la surveillance générale dans les meilleures conditions mais il s'agit là d'une obligation de moyens et non de résultat.

Gardiennage à partir du mardi 19 avril à 18h au mardi 26 avril à 19h

Ce dispositif ne concerne en aucun cas la surveillance des aménagements des stands qui demeurent sous la responsabilité exclusive des exposants.

QUELQUES CONSEILS :

- Respecter les horaires d'ouverture aux exposants et ne pas abandonner les stands durant l'ouverture.
- Ne laisser aucun objet de valeur sur les stands en dehors des heures d'ouverture.
- A la fermeture, recouvrir votre stand d'un filet ou bâche (M2) ou fermer l'accès de votre stand.
- Nous attirons votre attention sur les risques accrus de vols pendant les périodes de montage et démontage.
- Si vous souhaitez un service de gardiennage de votre stand en particulier, vous pouvez prendre contact avec la Société PROGUARD au 07 60 31 47 19, déjà présente sur le site, qui pourra mettre un agent à votre disposition aux conditions que vous aurez définies entre vous.

Sécurité - Incendie

Le Chargé de Sécurité est M. Bruno BEUNEUX
06 79 21 89 71

La visite de la Commission de Sécurité aura lieu le mercredi 20 avril dans l'après-midi.

Vous devrez être présents sur votre stand, ou représentés par une personne qualifiée. Toutefois, le chargé de sécurité examinera la conformité des stands dès le mercredi 20 avril.

Vos installateurs de stands doivent fournir les procès verbaux de classement au feu des matériaux de décoration utilisés sur les stands. (voir page suivante)

Pour des aménagements spéciaux, stands à étages etc..., les dossiers de sécurité doivent être fournis.

Pendant la Foire,
nous vous conseillons vivement de sécuriser vos
matériels informatiques et vidéos avec des câbles de
sécurité
(en vente dans tous les magasins informatiques)

Pour le démontage,
nous vous recommandons vivement de déménager vos
objets de valeur DÈS LE LUNDI SOIR

REGLEMENTATION

- M0 ou A normes Européennes = Incombustible
- M1 ou B normes Européennes = Non inflammable
- M2 ou C normes Européennes = Difficilement inflammable
- M3 ou D normes Européennes = Moyennement inflammable
- M4 ou E normes Européennes = Facilement inflammable

MATERIAUX	AUTORISE	DOCUMENT A FOURNIR
Bois (ou composite à base de bois) > 18 mm non stratifié	Bois (non stratifié) aggloméré de bois latté contre-plaqué	Néant (matériaux assimilés a M3)
Bois < 18 mm et > 5 mm Bois > 18 mm, stratifié	M3 d'origine ou D normes Européennes	Procès-verbaux M3 (ou Labels sur matériaux)
Contre-plaqué - Aggloméré < 5 mm composite à base de bois	M3 ou ignifugé 2 faces par peintures, vernis, sels d'imprégnation par un applicateur agréé ou B normes Européennes	Procès-verbaux M3 ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Moquettes au sol	Naturel : M4 ou E normes Européennes Synthétique : M3 ou D normes Européennes	Procès-verbaux
Tissus et revêtements textiles muraux	M1 ou ignifugé B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Matières plastiques (plaques, lettres)	M1 ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Peintures	Sur support M0 , M1 ou bois autorisé (peinture nitrocellulosique) interdite	Procès-verbaux de support
Décoration flottante (papier, carton)	M1 ou ignifugé ou B normes Européennes	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation avec nom du produit, notice descriptive, date d'application
Décoration florale en matériau de synthèse	M1 d'origine (ignifugation interdite) ou B normes Européennes	Procès-verbaux M1
Décoration collée ou agrafée (papier)	Sans justification si collée sur toute la surface ou agrafée tous les 5 cm en pose fractionnée	
Mobilier	Gros mobilier : M3 ou D Structure légère : M3 ou D Rembourrage : M4 ou E Enveloppe : M1 ou B	Procès-verbaux ou certificat d'ignifugation (sans justificatif si mobilier de location)
Vitrages	Armés, trempés, feuilletés	Procès verbaux, certificats ou justificatifs telles que facture
Autres matériaux	Accord à demander	Réponse écrite du chargé de sécurité

CODE ENTREPRISE :

NOM OU RAISON SOCIALE :

Adresse :

E.mail :

DESIGNATION	PU HT	TVA	PU TTC	QUANTITE	MONTANT
E-BADGES MONTAGE - DÉMONTAGE	GRATUIT				
Invitations = carnet de 50	42 €	4,20 €	46,20 €		
Invitations = carnet de 100	76 €	7,60 €	83,60 €		
e.invitations = par 100	42 €	4,20 €	46,20 €		
MOQUETTE					
Stand équipé - par défaut les stands sont équipés d'une moquette taupe.	Prestation comprise dans le stand équipé				
Stand nu / prestation moquette en supplément, le m2	8,40 €	1,68 €	10,08 €		
ELECTRICITE					
Monophasé - 2 Kw	214 €	42,80 €	256,80 €		
Monophasé - 4 Kw	280 €	56 €	336 €		
Monophasé - 6 Kw	340 €	68 €	408 €		
Triphasé - 6 Kw	430 €	86 €	516 €		
Triphasé - 12 Kw	482 €	96,40 €	578,40 €		
Triphasé - 18 Kw	610 €	122 €	732 €		
SPOTS Stand équipé (1 rail de 3 spots), le rail	63 €	12,60 €	75,60 €		
NETTOYAGE , le m2	5 €	1 €	6 €		
TOTAL TTC					



**BON DE COMMANDE COMPLÉMENTAIRE
ET
FORMULAIRES TECHNIQUES**

Bon de commande à retourner

- par courrier, accompagné de votre règlement à l'ordre d'ANGERS LOIRE TOURISME EXPO CONGRES (ALTEC)
- ou par mail accompagné de l'ordre de virement à : isabelle.taillandier@destination-angers.com

Paiement par :

- par chèque
- par virement bancaire à notre banque
CRÉDIT MUTUEL D'ANJOU :
IBAN : FR 76 - 1027 8394 4900 0250 5380 147 - BIC : CMCIFR2A
(Merci d'indiquer votre raison sociale dans l'intitulé du virement)

Fait à
Le2022

Cachet et signature

A nous adresser par mail à isabelle.taillandier@destination-angers.com
IMPERATIVEMENT AVANT LE 31 MARS 2022

RAISON SOCIALE :

NOM DU SIGNATAIRE : TELEPHONE :

N° DE STAND :

POUR LES EXPOSANTS AYANT DEMANDÉ UN POINT D'EAU :

❶ Merci de nous préciser :

- arrivée d'eau seule
- arrivée et évacuation d'eau ; si oui, préciser :
 - le nombre **d'arrivée d'eau** (exemple : 1 évier et 1 machine) :
 - le type de matériel que vous souhaitez brancher
 - le nombre **d'évacuation d'eau** (exemple : 1 évier et 1 machine) :
 - le type de matériel que vous souhaitez brancher

❷ Merci de nous dessiner un **plan précis de positionnement des arrivées et évacuations avec le cheminement des tuyaux**.

Les **côtes et numéros des stands voisins** sont indispensables.

Si besoin d'informations complémentaires, vous pouvez contacter Ameline JUDIC :
ameline.judic@destination-angers.com / Tél 06 88 94 65 75

n° du stand voisin :

n° du stand voisin :

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCENDIE

UN SEUL ET UNIQUE NUMÉRO : 07 60 31 47 19

En cas d'accident

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'accident afin de faciliter l'accès des secours.

En cas d'incendie

Indiquer clairement le motif et le lieu précis de l'incendie afin de faciliter l'accès des secours.
 Déclencher l'alarme incendie en percutant les déclencheurs manuels.
 Evacuer et se réunir en extérieur sur la terrasse Grand Palais.

NUMEROS UTILES

HOPITAL (Accueil urgence) : 02 41 35 37 12
 CENTRE ANTI POISON : 02 41 48 21 21
 CENTRE DE LA MAIN : 02 41 86 86 41

PLAN VIGIPIRATE

En application du plan d'urgence sur le territoire national, Destination Angers met en place un dispositif renforcé de sécurité au sein du Parc des Expositions.
 Ainsi, pour le Salon, des mesures particulières sont mises en place :

- Renforcement du personnel de sécurité.
- Fouilles de sacs et palpations individuelles si nécessaire.
- Réglementation plus stricte des accès et parkings :
 - restriction de certaines zones de parking,
 - contrôle systématique et renforcé des droits d'accès.
 Veuillez à bien vous munir de vos badges exposants. Nous vous rappelons à ce sujet que tout occupant d'un véhicule entrant dans l'enceinte du Parc des Expositions, doit être porteur d'un badge d'accès à la manifestation.

Destination Angers s'associe à la déclaration commune des acteurs de l'événement diffusée par l'UNIMEV - Union Française des Métiers de l'Événement.



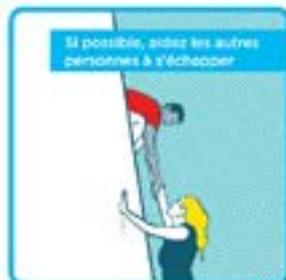
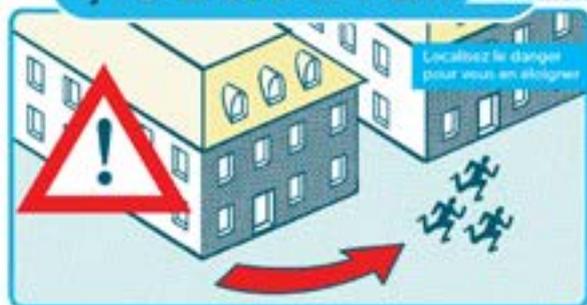
RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

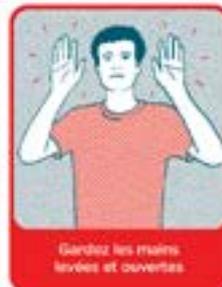
1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

2/ SE CACHER



3/ ALERTER ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
 - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux
 - Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr



Pour en savoir plus : www.encasdattaque.gouv.fr

